L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

SAMEDI 13 DECEMBRE 1884.

—M. Arturo Paz, correspondant distingué de la presse mexicaine, et actuellement à la Nouvelle-Orléans, nous adresse le premier numéro, (1er décembre) du *Mexican Graphic*, journal hebdomadaire, rédigé en anglais.

Le début de cette feuille illustrée, politique, littéraire, commerciale, scientifique, nous paraît des plus heureux. Les matières en sont variées, traitées par des plumes habiles ; les colonnes du *Graphic* abondent en renseignements précieux sur Mexico et la république entière.

De plus il s'occupe sérieusement de l'Exposition de la Nouvelle Orléans et se propose d'y prêter une constante attention.

En fait d'illustrations, citons le portrait du nouveau Président, le général Porfirio Diaz ; l'Orchestre typique Mexicain ; trois charges intitulées "Preparing for the New Orleans Exposition" ; "Only one need apply", mettant en scène la dernière mésaventure électorale de M. Blaine ; "A la Exposicion", c'est-à-dire un poteau indicateur désignant le chemin de notre World's Fair sur lequel s'engage un touriste, flanqué de sa femme qui résiste, et au-dessous de laquelle on lit cette légende : *Sending his best exhibit, his wife* ; puis le monument de la principale Place publique de Mexico, et enfin le portrait du Président Chester A. Arthur.

GRAND OPERA-HOUSE.—A ce théâtre comme à tous ceux que dirige M. Bidwell c'est jour de Matinée. Donc à midi et le soir les deux dernières représentations de *Ranch* 10, une pièce où le rire arrose les larmes.

Avec M. Sid Smith, dans son rôle de *Judge*, on y verra une très pimpante soubrette, Mlle Lillie De Grey.

Demain début de la troupe de comédie de Morton & Bell.

ACADEMIE DE MUSIQUE.—Afin de se faire mieux regretter, M. Bishop a voulu terminer son engagement, qui se clôt aujourd'hui même, par le meilleur de ses rôles, *Widow Bedott*. C'est un des succès les plus marqués de la scène américaine.

L'ouvrage sera donc donné ce soir et en matinée.

Demain, *Happy Cal Wagner's New Minstrels*.

THÉATRE FARANTA. — Aujourd'hui, demain et après demain, deux représentations par jour, à midi et à 8 heures. C'est *La Prisonnière de Trébisonde*, avec Mlle Emma Rice, qui tient l'affiche.

On annonce pour la semaine prochaine le début de M. Sid France, dans *Marked for life*.

THEATRE ST. CHARLES.—*Le Tour du Monde en 80 jours* est, croyons-nous, le succès le plus complet qu'ait obtenu le théâtre St-Charles depuis l'ouverture de la saison 1883-1885 Soutenu même n'est pas assez dire, car il y a un crescendo non interrompu dans la recette. Ce crescendo ne peut manquer de continuer ; on en aura deux fois la preuve aujourd'hui, à la Matinée et le soir.

Nous recommandons une fois de plus ce spectacle qui est bien, comme on dit en anglais, *gorgeous*.

LE CIRQUE.—On nous dit que le cirque des frères Sells prolongera d'une semaine son séjour à la Nouvelle Orléans. N'importe, hâtez-vous de l'aller visiter, car si la foule y est toujours compacte, elle grossira certainement encore quand viendrait les dernières représentations. Les chars de la rue du Canal condusent à ces tentes.

Nous avons publié, dans l'*Abeille* de dimanche dernier, le compte rendu de la séance du 18 novembre de l'Académie de médecine, de Paris, compte rendu où il est question du traitement des personnes menacées de la cataracte. M. Henri de Parville, dans une revue des Sciences, que nous trouvons dans le *Journal des Débats*, du 27 novembre, nous fournissant des détails plus complets sur les différents effets du nouveau remède, [la cocaïne], nous croyons devoir les reproduire :

Bonnes nouvelles pour ceux qui sont menacés de la cataracte. Depuis quelque temps on parle beaucoup d'un nouvel anesthésique qui permet notamment d'opérer de la cataracte sans douleur. Plusieurs séances de la Société impériale et royale de Médecine de Vienne ont été consacrées au nouvel anesthésique. MM. Keller, Koenigstein. Reess ont obtenu d'excellents résultats en Amérique, aux Etats-Unis, même succès ; en France, MM. Trousseau, Panas l'ont mis à l'épreuve et ont fait plusieurs opérations qui ont, paraît-il, satisfait les opérés au moins autant que les opérateurs. M. Vulpian vient, de son côté, d'en étudier les effets qui sont vraiment remarquables. Ce nouvel anesthésique est la cocaïne, alcaloïde de la coca du Pérou découvert par Niemann en 1859 et expérimenté par Tehroff, des 1865, pour insensibiliser la muqueuse linguale. Ce n'est que très récemment que à New York et à Vienne on a eu l'idée d'essayer l'action anesthésiante des sels de cet alcaloïde sur la conjonctive et la cornée.

On procède par instillation de quelques gouttes d'une solution de 1 à 5 0,0 de chlorhydrate de cocaïne dans de l'eau ; après 4 à 5 minutes, l'anesthésie de la cornée et de la conjonctive est parfaite ; mais elle ne dure pas, elle cesse après 15 ou en 20 minutes. Pour prolonger l'insensibilité, il faut répéter les instillations de 5 en 5 minutes ; alors l'anesthésie gagne bientôt l'iris et on peut, d'une demi-heure, il y a insensibilité la plus parfaite et qui persiste pendant un certain temps. MM. Koenigstein et Reess ont pu ainsi faire sans douleur des opérations d'iridectomie ; quant à la cataracte, l'opération devient maintenant tout à fait bénigne. Les deux temps les plus pénibles de l'opération, à savoir : l'ouverture des paupières par l'écarteur et la fixation du globe par la pince, se passent à peu près sans douleur. M. Panas, qui a déjà employé plusieurs fois la cocaïne, affirme que la section de la cornée est elle-même indolente et un peu douloureuse qu'assez malade ne s'en est plaint. Quant à l'iridectomie, M. Panas avoue avec regret, contrairement à MM. Reess que même avec le nouvel anesthésique, l'opération ne se passerait pas absolument sans douleur. Dans l'opération du strabisme, la douleur serait extrêmement atténuée. Quant aux applications des pommades cautérisantes, de nitrate d'argent, elles se font sans la moindre douleur et sans effusion de larmes. Le relèvement et le chalazion n'est plus douloureux. M. Trousseau a enlevé des paillettes de fer enclavées dans le tissu cornéen sans provoquer le moindre spasme, sans que l'opéré parût ressentir la moindre douleur. Evidemment, le médicament vient de s'ajouter d'un anesthésique précieux.

—L'effet de la cocaïne n'est pas spécial à l'œil ; elle agit sur toutes les muqueuses. M. Dujardin-Beaumetz a constaté que l'application directe d'une solution de cocaïne à 2 0/0 suffit souvent pour faire disparaître de violentes douleurs gastriques. Injectée sous la peau des morphiomanes à la dose de 10 centigrammes par centimètre cube, elle produit chez ces personnes des effets analogues à ceux de la morphine et n'en a pas les inconvénients. C'est une propriété précieuse, car on sait que les morphiomanes deviennent, par moments, inertes, quand ils cessent leurs piqûres. Ils dépérissent et la mort quand on cesse les piqûres, le dépérissement et la mort quand on les renouvelle ; dans ces conditions, la guérison est difficile. Avec la cocaïne, on pourra sans doute éviter la terminaison fatale. En ce moment on poursuit des recherches dans l'espoir d'arriver à traiter par injection hypodermique les affections douloureuses des douts, les névralgies, les gastralgies, etc.

—M. Vulpian a reconnu, de son côté, les propriétés anesthésiques du chlorhydrate de cocaïne en multipliant les expériences sur les animaux. Quand on injecte 10 centigrammes du sel de cocaïne en dissolution aqueuse au centième dans une veine saphène d'un chien, les globes oculaires deviennent saillans, les pupilles s'agrandissent, et en même temps les deux cornées transparentes deviennent insensible ; le pinceau, l'animal est insensible de se tenir sur ses pattes. Dix minutes après l'injection, le trouble des mouvements disparaît. Lorsqu'on jette une goutte de la dissolution dans l'eau, sous l'influence de l'excitation du liquide, et des mouvements réflexes, la grenouille agite ses mattes, nageant et traversant tout au basin ; mais, si l'on enlève la peau, l'insensibilité ne se produit plus ou l'animal reste immobile. De même, si l'on badigeonne la peau avec le chlorhydrate de cocaïne, la grenouille est incapable de remuer ses pattes ; la sensibilité est perdue bientôt le sel se dissout ou se diffuse dans l'eau, et, la sensibilité revient, l'animal regrend tous ses mouvements et met à nager avec énergie. L'action anesthésique est donc passagère, mais parfaitement réelle.

L'armurant allemande continue ses préparatifs pour l'organisation d'un système général de défense des côtes à l'aide des torpilles ; quelque activité qu'elle y apporte, elle procède encore trop lentement au gré de l'opinion publique qui se passionne de plus en plus pour les choses de la marine et les intéresse même si longtemps reléguée au second plan.

Des batteries de torpilles fixes doivent être établies à l'entrée des ports et à l'embouchure des fleuves. Mais on n'est pas encore fixé sur le type à employer et il ne saurait être question de grandes commandes de torpilles avant que la commission d'expériences ait terminé ses travaux.

Par contre, on se déclare absolument satisfait de la torpille définitivement adoptée pour les bateaux-torpilleurs : "C'est, au dire des journaux allemands, l'engin le plus meurtrier de cette espèce, et il est arrivé à un degré de perfection telle qu'il constitue une merveille des temps modernes." Cette torpille merveilleuse a été inventée par un capitaine de la marine autrichienne, qui a vendu le secret à l'Allemagne pour la somme de 225,000 fr ; il convient d'ajouter que l'amirauté y a apporté elle-même de notables améliorations.

D'autre part on presse la construction de 150 bateaux-torpilleurs jugés nécessaires pour mettre le littoral allemand à l'abri de toute insulte, ainsi que pour accompagner les navires de combat. A la fin de l'été, 35 de ces bateaux étaient déjà livrés ; il en reste donc encore 115 à construire. Chaque bateau avec ses torpilles et ses canons revolvers revient à 312,500 fr.

Dans un Mémoire spécial présenté à l'empereur, l'amirauté fait ressortir combien l'action des bateaux-torpilleurs est favorisée sur les côtes allemandes par la faible profondeur des eaux qui leur permet de se soustraire aisément à la poursuite des gros navires. Sur tout le littoral allemand, mais particulièrement de Memel à Dantzig, aux bouches de l'Oder et dans les eaux de Rügen, sur la côte orientale du Schleswig-Holstein et dans les *Watten* de la mer du Nord, les estuaires abondent où les torpilleurs pourraient trouver un refuge facile, et d'où ils sortiraient ensuite à leur aise pour tenter des surprises hardies.

Nous avons, récemment, annoncé que le ministre de la marine de France venait de nommer une commission chargée d'étudier l'organisation d'une caisse d'épargne à bord des bâtiments de la flotte et de préparer les projets de loi et le décret nécessaires pour en assurer le fonctionnement.

La présidence de cette commission est dévolue à M. Cauder, directeur de la comptabilité publique au ministère des finances.

LE PRINCE DES SOLLICITEURS
Et les tendances spirituelles d'un candidat présidentiel.

La vie ordinaire d'un voyageur de commerce représentant une maison de droguerie en gros n'est généralement pas très accidentée, et un romancier ne songerait guère à choisir pour son héros ce personnage tout d'une pièce. Le sujet de cette esquisse, Walter Muir, était un Anglais, dont la veuve et les enfants, après la mort du chef de la famille, résidaient à Philadelphie, 113 Lombard street. Walter Muir était né à Manchester, Angleterre, et avait environ cinquante ans au moment de sa mort. C'était peut-être le plus habile marchand de drogues qui existât, et sa profession était de voyager en Angleterre et aux Etats Unis. Il était surtout bien connu dans les grandes villes du Sud où il comptait de nombreux amis personnels.

Peu de temps après son arrivée dans ce pays, il fut employé par la maison bien connue de French, Richards & Co., de Philadelphie, et déploya bientôt une si remarquable habileté comme vendeur et réalisa pour ses patrons de si beaux bénéfices, que ceux-ci libérèrent son traitement à un chiffre que n'avait encore obtenu aucun solliciteur dans la même ligne d'affaires. Il avait une magnifique prestance, des manières affables et courtoises, de rares qualités d'esprit, de grandes connaissances, et il était en outre auteur, ayant publié divers ouvrages et entre autres celui portant le titre de "Inspirational Character Displayed", et que s'arrachaient les spiritualistes. L'auteur était lui-même un adepte fervent du spiritualisme.

Muir exerçait une véritable fascination sur tous ceux avec qui il avait affaire ; aussi obtenait-il des ordres là où d'autres avaient échoué. Ses services étant fort précieux, il changea plusieurs fois de patrons, il fut employé successivement par MM. A. B. Sands & Co., de New York, l'ancienne maison de C. J. Fell & Bro., Wm. B. Warner & Co., de Philadelphie, et J. Lewis & Co., de la Nlle-Orléans. Ces derniers, quand M. Muir les eut quittés, lui donnèrent ce certificat : "Vous êtes de tous les solliciteurs que nous avons connus celui qui se rapproche le plus de notre conception d'un voyageur de commerce parfait. Cette opinion est le résultat de longues années d'observation."

Après que M. Muir se fut converti au spiritualisme, il se lia intimement avec la fameuse Belva A. Lockwood, de Washington, [la candidate du parti des Droits des Femmes pour la présidence des Etats-Unis, et qui appartient, elle aussi, à l'école spiritualiste. Mme Lockwood fut employée par M. Muir comme avocat pour entrer en possession de quelque bien dont il était héritier en Angleterre. Voici un passage d'une lettre que cette femme célèbre écrivit à M. Muir: "Je suis allée voir Mme Hattie J. French et j'ai eu avec elle un long entretien à votre sujet en présence d'un ami qui est complètement désintéressé au point de vue de vos affaires personnelles. Elle était sous l'influence d'un esprit espagnol, nommé, je crois, Benito, un esprit d'affaires qui m'a promis pour vous sa précieuse assistance, mais qui a ajouté qu'il ne vous aiderait pas personnellement, qu'il n'apparaîtrait pas à quelque réunion et qu'il ne vous enverrait aucune information ; qu'il était bien entendu que moi seule je m'occuperais de vos affaires, que les renseignements seraient donnés à moi seule, qu'un procès a déjà été institué, que des avis explicites ont été donnés à votre égard et contiennent à être donnés, que vous ne devez faire aucun effort individuel, que vous devez retourner à New York, me fournir les moyens d'aller en Angleterre pour y défendre vos intérêts, et, au moment de mon départ, vous engager par écrit à payer au médium et à moi, en la présence de trois témoins la somme de 500 livres sterling avant que la propriété vous soit remise et alors seulement qu'elle vous sera été adjugée. Ce que vous ne manquerez pas de vous faire pas de mon cerveau, c'est la fidèle communication d'un esprit spécial disposé aux affaires. Je vous envoie le témoignage de l'amie qui a entendu comme moi les remarquables communications et les prophéties qui m'ont été faites."

Un rapport soumis dernièrement avec Mme Muir ; celle-ci raconta de nouveau l'histoire intéressante de son mari et lui dit dans le courant de la conversation comment elle avait été complètement guérie de la prostration et de la débilité dont il était devenu excessivement maigre. Il avait aussi la malaria et souffrait beaucoup de la tête. Son poids était réduit de 90 livres, mais il regagna 11 livres peu après avoir commencé les Brown's Iron Bitters. Il a maintenant le teint clair et un magnifique appétit. Les assers en question ont produit en lui un merveilleux effet ; je suis persuadée qu'ils lui ont sauvé la vie. Il peut maintenant s'occuper de ses affaires ; avant de prendre les Bitters de Brown il ne pouvait s'appliquer à aucun travail. Chaque bouteille qu'il prenait ajoutait à ses forces et à son poids. Il est sur le point de guérir complètement rétabli. Je crois que Brown's Iron Bitters sont le meilleur tonique qui existe."

Mlle Joséphine Faber, 211 St. Mary street, Nlle-Orléans, Lne., dit : "Ma mère souffrait beaucoup d'oppression et d'une vive sensation de brûlure à l'estomac. Le mal a disparu avec l'emploi des Bitters de Brown. J'ai été aussi soulagée d'une forte névralgie. Les Bitters sont maintenant pour nous un médicament de famille.

M. Geo. Baumgartner, coin Harmony et Chippewa, Nlle-Orléans, Lne., dit : "Ayant fait usage de Brown's Iron Bitters avec succès pour l'indigestion et la débilité, je puis les recommander en toute conscience."

Mme Jane A. Green, 227 rue du Camp, Nlle-Orléans, Lne., dit : "J'avais tout le système débilité par une affection asthmatique dont je souffrais depuis longtemps. Je pris les Bitters de Brown qui m'ont fait beaucoup de bien et que je recommande avec plaisir."

Mme S. L. McGee, 179 Eight street, Nlle-Orléans, Lne., dit : "Ayant employé les Brown's Iron Bitters dans ma famille comme un tonique et en ayant éprouvé les effets bienfaisants, je puis les recommander à tous ceux qui ont besoin d'un médicament de ce genre."

Mme C. J. Doherty, rue Haïtienne, près Magazine, Nlle-Orléans, Lne., dit : "J'ai fait usage des Bitters de fer de Brown pour une affection nerveuse et la dyspepsie et j'ai été guérie. Je prends plaisir à les recommander."

Mme T. Miller, 330 rue Chippewa, Nlle-Orléans, Lne, dit : "J'ai fait usage des Bitters de fer de Brown comme tonique, et j'en ai éprouvé un grand bien Ayant des preuves certaines de leur efficacité, je puis les recommander."

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 13 déc. 1884 —Température — Bon temps, vents du nord à l'est, légère baisse de la température.

Température du 12 décembre 1884
Thermomètre de U. DUHAMEL, Opticien.
14 rue de Chartres.

	Fahrenheit	Centigrade
6 heures du matin	64	17⅞
Midi	61	16
3 P. M.	60	15⅝
8 P. M.	57	13⅞

Nlle Orléans, Lne., 12 déc. 1884, 2:08 p m.
Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes

Atlanta	64	Louisville, Ky	38
Augusta, Ga	71	Memphis, Tenn	53
Bowlesna, Tex	71	Mobile, Ala	65
Cairo, Ill	34	Montgomery, Ala	65
Chattanooga, Tenn	56	Nashville, Tenn	56
Cincinnati, O	37	New Orleans, La	60
Davenport, Iowa	30	Omaha, Neb	20
Dubuque, Iowa	30	Pittsburgh, Pa	38
Galveston, Texas	41	Savannah, Ga	74
Indianola	46	Shreveport, La	36
Keokuk, Iowa	27	St-Louis, Mo	29
Key West, Fla	73	St-Paul, Minn	20
La Crosse, Wis	22	Vicksburg, Miss	47
Leavenworth, Kan	28	Yankton, D. T	18

MARIAGES, NAISSANCES ET DÉCÈS,

inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

Arthur O Jones à Mlle Catherine Pfister.
Edwin P Olmstead à Mlle Annie P Read.

Naissances.

Mme Marshall Rodgers, un garçon.
Mme Alex K Finlay, un garçon.
Mme Léopold Labrée, une fille.
Mme Cesar Gatsel, une fille.
Mme Julius Gaell, un garçon.
Mme Chas Lemmier, un garçon.

Décès.

Emile E Schmidt, 8 jours, rue Dauphine près Jeanne.
Joseph Frey, 2 jours, coin Barthélemy et Bourgogne.
Margaret L Knop, 8 mois, coin Decatur et Française.
Faustino A Betancourt, 54 ans, 12 rue Palx.
Michael Kihlen, 40 ans, Hotel Dieu.
Antoine Hernandes 57 ans, 14 rue Gasquet.
Mme Lucretia H Saffold, 23 ans, 546 rue Bienville.
Katie Mumford, 1 mois, 116 rue Howard.
John Jemison, 13 jours, 42 rue St André.
Mme Pauline Guérin, 69 ans, coin Maxant et Ameur.
Mme Anna Steel, 37 ans, 398 rue Krato.
Thomas Hoffa, 13 ans, 388 rue Krato.
Mme Paola Cangelosi, 25 ans, 87 rue Bourgogne.

Voyageurs arrivés.

HOTEL ROYAL.

G H. Denis sa femme, Ville; J B Campbell et femme, Californie; J H. Kennedy, Philadelphie; A C Chase, Mme Chase, E A Harry, New York; J H Bond. J D Hill, Nashville; M P Offutt, Louisville; Mme J J Jonesatilty et fille, Ste Marie; W H Reynaud, M B Burke, Baton Rouge; R A Pome oy et femme, Colorado; A He delbeck, New York; Joseph Muhr, Philadelphie; W E Ward et femme, Newark; Mme Geo Tabbit et enfant, San Antonio; Sam Hay, Jr Colorado; Will H. Dixon Kansas City, E K Gaylan, Fall City; J L Renkil, New York; Sam H Phillips et femme, Memphis; Edw Dwight, Jr, New York; J M Cutter, Chicago; Maurice Thompson, Crawfordville, Ind.

Ventes inscrites aux bureaux de l'annotateur des aliénations :

W. A. Belle à la Compagnie d'Assurance de la Nouvelle Orléans, un terrain et batisses dans l'Ilet compris entre les rues Canal, Gasquet, Alexandre et Napoléon.....$3700

Margaret Maher à Catherine Keeny, plusieurs portions de terre et batisses dans l'Ilet compris entre les rues Julie, Commerce, Peters et Notre Dame.....$1,500

T L Airey & Cie à James A. Brennan, Joseph Llulla à Brown & Jones, onze terrains et batisses dans l'Ilet compris entre les rues J.-ffetson, De Armas, Adams et Leon.....$1500

André Doriocourt jr à Mme L M Fortune, un terrain et batisses dans l'Ilet compris entre les rues Derbigny, Roman, Kerlerec et Columbus.....$500

Ventes du percepteur des taxes—

Edward Brown à Joseph Henry, un terrain et bâtisses dans l'Ilet compris entre les rues Bassin, Franklin, Poydras et Lafayette.....$10 59

Le même au même, un terrain et bâtisses compris entre les mêmes rues que le précédent.....$10 59

Le même au même un terrain et batisses dans l'Ilet compris entre les rues Melpomène, Baronne, Dryades et Terpsicore.....$28.99

Mme veuve Henry Bell au même un terrain et bâtisses dans l'Ilet compris entre les rues Commerce, Peters, Lafayette et Girod.....$21 17

La même au même, un terrain et bâtisses dans l'Ilet compris entre les rues Commerce, Tchonpitoulas, Notre-Dame et Girod.....$21,17

Geo. C. Norcross au même, un terrain et bâtisses dans l'Ilet compris entre les rues Johnson, Galvez, Gravier et Commerce.....19.21

Le même au même, un terrain et bâtisses compris entre les mêmes rues que le précédent.

Cour Civile de District.—Les successions de B. A. Meyer, de James N. Lee et de Louis Meyer ont été ouvertes hier.

R. C. A. Vallon demande l'émancipation.

C. H. Tebanit actionne la compagnie d'assurances "Home" en recouvrement de $1.023.13 sur des billets à ordre.

Jean Bienvenu actionne la compagnie du chemin de fer du lac Ponchartrain $479 de dommages causés à un véhicule à lui appartenant.

Simon Belden institue un procès contre la compagnie des Abattoirs de l'Union pour s'en faire payer la somme de $6000, valeur de services fournis en rendue.

G. A. Koepke demande au tribunal de forcer l'Annotateur des hypothèques à effacer de ses régistres des hypothèques qui pèsent illégalement sur ses biens-fonds.

B. J. Montgomery réclame à Joe. Cohn la somme ue $360, valeur reçue.

Arrêts rendus.

Par le juge Tissot—Succession de Marie Louis Cass—*Rule* exigeant du tuteur un cautionnement, mis hors de cour.

O. Hoppe vs F G. Chamberlain—*Rule* pour la cancellation de l'hypothèque, rendu absolu.

Par le juge Houston—A. Carrière et fils vs leurs créanciers—Opposition de Mme C. Dassais, annulé à sa réclamation d'un dépôt de $3,000, mise hors de cour.

Cour de Circuit des Etats-Unis—Sur la motion de l'avocat de District, l'affaire des Etats-Unis contre Isaac Woods a été mise hors de cour.

Dans l'affaire de Jonas H. Freuch contre Samuel L. Boyd & fils, l'intervention de Henri Sharnock a été approuvée.

Cour de District des Etats-Unis.—George D. Cragin, de la paroisse Terrebonne, intente à la société Caisida une action en dommages de $1,100 pour avaries causées à des marchandises qu'elle transportait pour le requérant.

Cour Criminelle — Section A—Juge Roman — James Gibson a été condamné à 6 mois de réclusion pour vol ; Marguerite Simms, 6 mois d'emprisonnement pour coups et blessures sur la personne de Esther Ray ; Auguste Pierce, à 15 jours d'incarcération pour actes de violences ; W. A. Garvey, à 24 heures de détention à la prison de paroisse pour port d'arme cachée.

Le ministère public a abandonné les poursuites qu'il dirigeait contre Henri Lormis pour vols de fait contre Walter S. McElroy.

Geo. Lebder a été innocenté de l'accusation de vol.

Section B—Juge Baker—

Les condamnations suivantes ont été prononcées hier :

John Gaffney ; vol : une année de réclusion.

Cécile McGill ; vol : six mois de réclusion.

John Fazenda ; voies de fait : $10 d'amende ou 48 heures d'emprisonnement.

Jules P. Alaina ; port d'arme cachée : $5 d'amende ou 24 heures d'emprisonnement.

Alphonse Levi, Emanuel Levi et Mme Juanita Levi ont nié leur culpabilité du meurtre de Mike O'Hara.

Cour du recorder Samuels.—Richard Ryan ; bris de paix : $10 d'amende ou 20 jours d'emprisonnement.

D. F. bris de paix : $10 d'amende ou 20 jours d'incarcération.

Virginia Reed, vol : $25 d'amende ou 30 jours d'emprisonnement.

Geo. Walisoc ; caractère dangereux : $25 d'amende ou 30 jours d'emprisonnement.

Coquilles.—Dans un de nos faits-divers d'hier, le plus malhabile de nos typographes a semé les coquilles à pleines mains. S'il s'était contenté de *féminiser* des masculins ou de *masculiniser* des féminins, nous ne lui en ferions aucun reproche ; mais il est allé plus loin, il a été très irrévérencieux à l'endroit de messieurs les oncles, que l'on nomme familièrement des *tontons*, il les a appelés des *toutons*, on a fait des caniches.

Révoqué de ses fonctions.—Le juge Roman a révoqué hier M. Léon Durieu de ses fonctions de sous-sherif de la cour criminelle.

Le Maire a pris la même initiative que le juge Roman ; il a retiré à M. Durieu la "commission" qui l'autorisait à faire le service d'agent de police spécial aux ordres de l'avocat de district.

M. Durieu a été un fidèle mandataire ; mais ses relations avec une compagnie de pompiers qui vient d'être à nouveau deux individus sous le coup d'une grave accusation criminelle, jettent un mauvais reflet sur lui.

Municipalité. — L'enquête que doivent ouvrir les conseillers municipaux au sujet des abus criants commis récemment à la Maison de Refuge, a été fixée à une date prochaine.

Les taxes perçues hier s'élèvent à $9,694 61.

Le 16 du courant, le Contrôleur de la ville brisera le cachet de soumissions qui lui seront remises pour la construction d'une salle de police dans le Deuxième *presinct*.

Les personnes ci-après nommées ont été internées hier, à la maison de santé "Louisiana Retreat". Toutes sont atteintes d'aliénation mentale: Moses Hirsch, J. C. Brown, Mme Pierre Richards et Hannah Carr.

Paragraphes.— Des agents de police sont montés à bord de l' "Alvin," hier matin, à son arrivée en ville ; mais ils n'ont pas trouvé le nommé William qui avait blessé le gamin Fred Perry, la veille, au cours d'une altercation.

—Un pes après minuit la nuit dernière, la bavette 88 St-Charles street a été trouvée ouverte ; l'argent que contenait un tiroir du comptoir laisse nécessairement supposer que les voleurs ne sont pas passés par là.

— John Menzies a été arrêté hier matin, à une heure et demie, sous l'inculpation d'attaque à poing fermé sur la personne de John L. Camuny.

— Deux hommes de couleur se sont introduits la nuit dernière en la demeure de M. L. Campbell, évidemment pour s'y enrichir ; mais ils avaient compté sans le maître de la maison qui les a mis en fuite à coups de pistolet.

Dépêches Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

Paris, 12 décembre—Rentes 79 francs 15 centimes.

Les élections sénatoriales.

Paris, 12 décembre—Les élections sénatoriales sont fixées pour le 25 janvier. Les vacances occasionnées par l'expiration du terme d'office d'un grand nombre de sénateurs et par la mort de plusieurs autres sont au nombre de 82, divisées comme suit : républicains 47 ; réactionnaires 40.

Choléra.

Paris, 12 déc—Vingt et un décès par le choléra sont survenus à Paris durant la semaine dernière ; tous ont été signalés dans la partie est de la ville.

Le journal la France.

Paris, 12 déc—Le journal la France écrit que les commandants chinois ont reçu l'ordre de suspendre les hostilités.

Le Comité du tarif de la Chambre Cable sous marin.

Paris 12 déc—Le Comité du tarif de la Chambre a refusé d'augmenter les droits sur le riz et les graines oléagineuses.

Le câble sous-marin entre le Sénégal et la France est achevé et une première dépêche a été envoyée exprimant le dévouement de la colonie à la mère patrie. La France a envoyé aussi une dépêche dans le même sens.

MADAGASCAR.

Le gén. Miot.

Paris, 12 déc—Le gén. Miot télégraphie de nouveau de Madagascar que, le 6 courant, après une marche de quinze heures, il s'est emparé d'un autre fort, situé sur un haut fort Vohunar, et qu'il a enlevé cinq canons aux Hovas. Ceux-ci ont eu 200 hommes tués ; les Français n'ont eu que quatre blessés.

Mesure libérale du Conseil impérial.

St-Pétersbourg, 12 déc—Le conseil impérial a rejeté la proposition faite par le comte Tolstoi, ministre de l'intérieur, qui demande que le gouvernement interdise aux chefs de famille de paysans de diviser leurs terres parmi les membres mâles de celles-ci, afin d'obtenir par ce moyen, pour ces mêmes membres, le droit au suffrage et à des siéges au Conseil Commun.

La proposition du comte Tolstoi lui a été conseillée par la crainte que cette division de leurs biens par les paysans n'apporte de la force à l'opposition faite au gouvernement.

Le Journal London Times. Le Gén'l De Lisle menace de donner sa démission.

Londres, 15 déc—Une dépêche de Hong Kong au journal "London Times" dit que les affaires à Ke Lung et au Tonkin sont toujours dans le statu quo.

Le général De Lisle menace de résigner son commandement au Tonkin, à moins qu'on ne lui envoie des renforts.

Chaque steamer de la malle porte des recrues allemandes pour l'armée et la marine chinoises. Cent vingt-six Allemands se sont déjà enrôlés au service de la Chine.

Le major Chermside.

Le Caire, 12 déc—Le major Chermside restera plusieurs jours à Souakim, afin de négocier avec des chefs alliés relativement aux approvisionnements de grains, puis se rendra à Massowah et à Senheit.

Pétition de la noblesse.

Madrid, 12 déc—La noblesse a présenté une pétition à M. Canovas del Castillo, premier ministre, demandant le rétablissement de la loi de primogéniture.

Le premier ministre a refusé de prendre aucune initiative à ce sujet.

Atrocités commises par les turcs en Macédoine.

Londres, 12 déc—Une dépêche d'Odessa au journal London Times rapporte que les atrocités commises par les turcs en Macédoine augmentent.

Deux cents chrétiens ont été assassinés dans les quelques dernières semaines et trois villages ont été incendiés.

Les habitants craignent de sortir de chez eux.

Le Pall Mall Gazette.

Londres, 12 décembre—Malgré les déclarations contraires faites par M. Ferry hier, au Sénat, le Pall Mall Gazette affirme que le comte Granville lui a soumis les propositions de paix qu'a faites la Chine au secrétaire des affaires étrangères d'Angleterre.

La cause de l'échec des négociations est la demande de la France d'occuper Ke-Lung.

Commission Monétaire Internationale.

Rome, 12 déc—La Commission monétaire internationale a terminé ses séances. La proposition des Etats-Unis de suspendre la frappe de l'argent n'a pas été débattue.

WASHINGTON.

CONGRÈS.

Chambre.

Washington, 12 décembre—Sur motion de M. Ellis, de la Louisiane, la résolution suivante a été adoptée :

Les exigences des devoirs publics empêchant le Congrès d'assister à l'ouverture du World's Industrial & Cotton Exposition à la Nouvelle-Orléans, le Président a décidé d'ouvrir des bureaux de l'Exécutif par l'aide de l'électricité la dite Exposition et de mettre ainsi en mouvement la machine d'impulsion qui se trouve à la dite Exposition, en présence de son cabinet et des représentants étrangers. En conséquence le président du Sénat, ainsi qu'un comité de treize sénateurs ; l'orateur de la chambre avec un représentant et délégué de chaque Etat et Territoire, sont requis d'être présents au bureau de l'Exécutif, le mardi 16 décembre, à 12:30 P. M., afin d'assister, au nom du Congrès des Etats Unis, à l'ouverture de l'Exposition, par le Président, et d'envoyer de la telle adresse et telles félicitations qu'ils jugeront convenable en cette solennelle occasion.

La résolution conjointe qui a trait aux cérémonies relatives à l'achèvement du monument de Washington a été adoptée.

La Chambre prend ensuite un recès jusqu'à 8 P. M. et discutera alors le bill relatif aux pensions.

A la session du soir, dix bills ont été adoptés, entr'autres un qui alloue à Emma De Long $30 par mois.

La Chambre s'est ensuite ajournée à lundi.

Effet de la suspension du Mortgage Co.

Washington, 12 déc—Une dépêche privée, reçue de Vienne à New York, dit que la suspension du Mortgage Co, a causé une grande panique à la Bourse de Vienne. Les actions en ont tombées 70 à 30 florins. Par suite, plusieurs banques éprouvent de sérieux embarras financiers.

Sous-comité de la Chambre.

Washington, 12 décembre—Le sous-comité nommé pour instituer une enquête relativement à la conduite du marshal Wright, se réunira à Cincinnati le 4 janvier.

Mort de M. Jas. L. Ruffin.

Cincinnati, 12 décembre—M. James L. Ruffin, l'ex-chef de police bien connu, vient de mourir. Il était âgé de 70 ans.

Banquet offert à Mme Patti.

New-York, 12 déc—Des représentants de la presse et un grand nombre d'artistes offrent demain soir un dîner à Mme Patti, à l'hôtel Brunswick.

Le ministre Foster.

New York, 12 décembre—Le ministre Foster a eu une entrevue, hier, à la Chambre de Commerce, avec un comité spécial de celle-ci, nommé pour prendre en considération le traité Hispano-Américain.

D'autres comités des Chambres de commerce de Boston, Baltimore, Philadelphie, New Haven et Portland, Me., étaient représentés.

M. Foster a expliqué le traité proposé et donné l'historique de son voyage à cet effet. Il a aprouvé que le traité atteint entièrement le but de sa mission.

Ces messieurs n'ont prononcé aucun discours, pendant toute l'entrevue ils n'ont fait que poser des questions au ministre américain, relativement au traité.

Le ministre Morton.

Albany, 12 déc—Le Evening Journal a télégraphié à l'Hon. Levi P. Morton pour lui demander ses vues sur la question du tarif

Le ministre a répondu : "Quant à mes vues sur la question de protection, je me conforme à la politique et à la plateforme du parti républicain et crois fermement en la protection des industries américaines et des intérêts des classes ouvrières aux Etats-Unis."

Mort de M. John Strobin.

Lancaster, Pa., 12 décembre—M. John Strobin, ex-membre du Congrès de 1844 à 1848, est mort aujourd'hui. Il était âgé de 91 ans.

Faillites.

New York, 12 déc—Les faillites rapportées pendant la semaine à l'agence commerciale de MM. R. G. Dun & Cie, s'élèvent dans les Etats-Unis à 214 et dans le Canada à 34 ; total 248. La semaine dernière le nombre se était de 230.

Les faillites dans les Etats de l'Ouest, du Sud et du Pacifique, sont au-dessus de la moyenne.

Evansville, Ind., 12 déc—M. John C. Fater, négociant, a fait faillite. Passif $40,000.

Faillite de MM. Lilin frères.

Montréal, 12 déc—Le passif de MM. Lilin frères s'élève à $200,000.

Grand banquet.

New-York, 12 déc—Un grand banquet a été donné par le comité exécutif des clubs démocratiques des négociants.

M. J. P. Townsend présidait au banquet.

Parmi les invités figuraient le sénateur B. F. Jonas, du commissionnal démocratique ; Carl Schurz, le gouverneur T. M. Waller ; le gouverneur Abbott, du New Jersey ; John Foord, de Brooklyn et autres personnages distingués.

Wall street.

New York, 12 déc—Les valeurs ont haussé d'une fraction à l'ouverture du marché. Subséquemment le Delaware & Hudson est tombé de 84 à 82 7/8 ; puis le Lackawanna est monté de 101 1/2 à 103 et le reste de la liste a subi une hausse de 1/8 à 3/4. Vers 11 heures le Lackawanna est tombé de 103 à 100 et les autres valeurs ont haussé 1/4 à 1 1/4.

2 p. m.—Les vale